EPAGE DU BASSIN DU LOING

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre à dix heures trente,
Le Comité Syndical de l'EPAGE du Bassin du Loing, dûment convoqué en date du 21 septembre 2026, s'est réuni en salle du conseil de la mairie de Montargis, sous la présidence de Monsieur Joël FACY, avec l'ordre du jour suivant :

1. Désignation d'un représentant à la CLE du Sage Nappe de Beauce
2. Désignation des représentants au sein du GIP RECIA
3. Désignation des représentants au sein du GIP ID77
4. Désignation d'un représentant au COD'EAU 77
5. Désignation des représentants au sein du CEPRI
6. Désignation d'un représentant au CNAS
7. Adoption du Règlement Intérieur du Comité Syndical
8. Adoption du Règlement de la Commission d'Appel d'Offre
9. Présentation des Présidents de comités de bassin désignés par le Président
10. Présentation des principaux projets par comité de bassin
11. Point d'information sur l'étiage 2026
12. Acquisition de zones humides
13. Vente d'une portion de parcelle à Monsieur LEGOUT
14. Rapport de décisions du Président
15. Adoption du Règlement budgétaire et financier
16. Création d'une AP/CP pour les travaux de réhabilitation du nouveau siège de l'EPAGE
17. Décision Modificative n°1 – création de l'opération n°1- 202602-PAF-T et ouverture de crédits
18. Contribution GEMAPI 2027
19. Formation des élus
20. Bilan des Récid'Eau
21. Bilan de la Visite du Loing

Etaient présents :

EPCI	DELEGUES TITULAIRES		DELEGUES SUPPLEANTS		NB DE VOIX
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU	Mme SABATIER Véronique	X	M. GANDON Jean-Charles		3
	Mme ROUSSEAU Catherine	X	Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude		3
CA MONTARGOISE ET DES RIVES DU LOING	M. SABLIER Dimitri	X	M. PALIX Lilian		13
	M. PICARD Didier	X	Mme LEFEVRE Charline		13
	M. CHARPENTIER Damien	X	M. CHAUMERON Christian		13
	M. POINTLANE Serge	EXC	Mme DE LAPORTE Hélène		13
	M. DUPORT Jean-François	X	M. LETELLIER Vincent		13
CC BERRY LOIRE PUISAYE	M. GEOFFRENET Dominique		Mme PARMISARI Christine		1
	M. LECHAUVE Michel		M. Vincent GITTON		1
CC CANAUX ET FORETS EN GATINAIS	M. DE WILDE Florent	X	M. MARTIN Armand		9
	M. LETORT Alain	X	M. BOSCARDIN Yves		9
	M. CARRAT Rémy	X	M. JOBET Yohan		9
CC DE LA CLERY DU BETZ ET DE L'OUANNE	M. PARE Alexandre		M. TOUZET Thierry		7
	M. GAUDY Christophe	X	M. DELAGARDE Christian	X	7
	M. CHEVALIER Jean-Luc	X	M. HARAULT Fabien		6
CC DE L'AILLANTAIS	M. DUMEZ Patrick		Mme MULLER Valérie	X	1
CC DE L'YONNE NORD	M. LEGAC Jacques		Mme COUTURE-ESQUERRE Séverine		1
CC DE PUISAYE FORTERRE	M. MASSE Jean	X	M. PAURON Eric		10
	M. MILLOT Claude	EXC	M. THURET Alain	X	9
CC DES LOGES	Mme PREVOST Sylvie	EXC	M. DE LA ROCHEFOUCAULD Philibert		2
	Mme HEBERT Françoise		M. DERNY Henry	X	1
CC DES QUATRE VALLEES	M. FACY Joël	X	Mme RODRIGUEZ Karine	X	9
	M. FRISCH Daniel	X	Mme LEFEUVRE Evelyne	X	9

CC DU GATINAIS EN BOURGOGNE	M. MILACHON Marcel	X	M. ALLIOT Jean-François		6
	Mme ROGER Estelle	X	Mme DOUBLET Bernadette		6
CC DU JOVINIEN	M. MIGNON Didier		M. SATURNIN Alain		1
CC DU PAYS DE MONTEREAU	M. LAVAUX Pierre-Emmanuel		M. LECOSNIER Sylvain		7
	M. ROY Yves	X	Mme GARREAU Isoline		7
CC DU PAYS DE NEMOURS	Mme LACROUTE Valérie	X	M. THERIAL Jean-Jacques		10
	M. REMOND Thierry	X	M. LABELLE Maxime		9
CC DU PITHIVERAIS GATINAIS	M. LEGENDRE Joël		M. BOUTEILLE Erick		5
	M. BAUER Christophe	X	M. DELMAS Flavien		5
CC GATINAIS VAL DE LOING	M. POMMIER Pascal	X	M. HYEST Jean-Jacques		9
	M. GILBERT Fabrice		M. BAUDOUIN Frédéric		9
CC GIENNOISES	M. MOREL Olivier	Po à R.BICHON	M. PRESSOIR Cyrille		3
	M. BICHON Rémi	X	M. DOS SANTOS Joël		3
CC MORET SEINE ET LOING	M. ZAKEOSSIAN Dikran	X	Mme HALLEUR ECHAROUX Leslie		11
	Mme LAMOTTE Mélanie	X	M. COLAS Stéphane	X	11
	M. BELLIOT Jean-Claude	X	M. GUIMARD Jean-François		10
CLE DU SAGE NAPPE DE BEAUCE	Mme BEVIERE Monique				0

Etaient également présents :

- M. Stéphane BIK, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Nina BOUDEHRI, EPAGE du Bassin du Loing
- M. Nino BRAMINI, Apprenti de l'EPAGE du Bassin du Loing
- M. Maxence CHEVRETTE, EPAGE du Bassin du Loing
- M. Julien DELHOSTAT, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Cyrille DERAMOND, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Reyhan DEMIRAY, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Lise-Marie GIROD, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Typhaine GOYER, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Lauriane GUILLERMOU, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Claire HERBLOT, EPAGE du Bassin du Loing
- M. Vincenzo IOELE, EPAGE du Bassin du Loing
- M. Babacar KANDJI, EPAGE du Bassin du Loing
- M. Jonathan LE BEC, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Helena MECA, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Flora PILLETTE, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Anne PRUVÔT, Directrice de l'EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Emma TORCOL, EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Karine RODRIGUEZ, Comité Bassin du Betz
- Mme CORBY-GUENEE Catherine, Comité de Bassin Ouanne Aval
- Mme LEFEUVRE Evelyne, Comité de Bassin Loing Médian
- M. Yves BRUMENT, Comité de Bassin Loing Aval

Étaient excusés :

- M. Martin BLESSING, EPAGE du Bassin du Loing
- M. Benoît MASSA, AESN
- Mme AUGUSTE Valérie, Région Bourgogne Franche Comté
- M. MENDY Jean, OFB 45

Monsieur Jean-François DUPORT est nommé secrétaire de séance.
Après avoir procédé à l'appel nominal des délégués, il est constaté que les conditions de quorum sont remplies avec 28 délégués présents.

M. Le Président indique que les délégués ont reçu avec les convocations le compte rendu de la séance du 21 mai 2026. Aucune question n'est formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité par les membres présents et représentés.

ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

1. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA CLE DU SAGE DE NAPPE DE BEAUCE

L'EPAGE du Bassin du Loing est appelé à être représenté au sein du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappe de Beauce.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne Madame Valérie LACROUTE représentante de l'EPAGE du Bassin du LOING à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappe de Beauce.

2. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU GIP RECIA

Le GIP RECIA est un Groupement d'Intérêt Public de la Région Centre qui met à disposition différents outils pour le déploiement de l'E-Administration tels que :

- Tiers de télétransmission ACTES
- Tiers de télétransmission HELIOS
- Téléchargement des Factures Chorus pro pour apposer le Visa Service Fait et la mise à disposition de la GF
- Mails sécurisés et certifiés valant Accusé Réception
- Profil Acheteur pour la publication des marchés publics
- Le parapheur Électronique pour viser et signer les actes réglementaires, flux comptables et tous autres documents xml et pdf.

D'autres services peuvent être proposés par le GIP RECIA tel que la fourniture de certificat de signature électronique, la GED (Gestion Electronique des documents) ou encore la mise à disposition d'un délégué à la protection des données dans le cadre de la RGPD (Règlement général sur la protection des données).

L'EPAGE a adhéré au GIP RECIA en 2020 et utilise plusieurs services du GIP.

Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'un(e) titulaire ainsi que d'un(e) suppléant(e) membre élu de l'EPAGE du bassin du Loing,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne Monsieur Florent DE WILDE en tant que délégué titulaire et Monsieur Jean-François DUPORT en tant que délégué suppléant.

3. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU GIP ID77

Le groupement d'intérêt public ID77, créé en 2018, constitué de différents organismes associés intervenant en matière d'ingénierie territoriale a pour mission principale d'être l'interlocuteur unique devant faciliter l'accès des communes et groupements de collectivités seine-e- marnais aux compétences et ressources disponibles en matière d'ingénierie.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne Madame Mélanie LAMOTTE comme représentant de l'EPAGE du Bassin du Loing au sein de l'assemblée générale d'ID77.

4. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU COD'EAU77

Le Comité Départemental de l'Eau (CoDEau 77) est une instance de validation politique des objectifs et actions du Plan Départemental de l'Eau - Stratégie 2025-2030 de Seine-et-Marne. Il est le garant de la stratégie partagée et de sa mise en œuvre opérationnelle.
Il est le prescripteur du Forum Départemental de l'Eau et des Groupes de Travail qu'il missionne. Afin de formaliser les engagements des membres du Comité Départemental de l'Eau (CoDEau77), une charte d'engagement a été signée par l'EPAGE lors du Forum départemental de l'Eau le 6 juin 2025.
L'engagement des signataires porte à la fois sur l'atteinte des objectifs inscrits dans la stratégie départementale de l'eau 4, et sur les modalités de collaboration et de gouvernance mises en œuvre pour atteindre ces objectifs. Cette coopération est le fondement de la stratégie, et permet de promouvoir et de mettre en œuvre des actions cohérentes à l'échelle départementale, tout en respectant l'indépendance, les missions et rôles de chacun.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne Monsieur Pascal POMMIER en tant que délégué titulaire et Madame Catherine ROUSSEAU en tant que délégué suppléant.

5. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CEPRI

Le CEPRI, association créé le 1er décembre 2006, a pour mission principale d'être un appui technique et scientifique dans la prévention et la gestion du risque d'inondation en France et en Europe auprès des collectivités adhérentes,
L'adhésion au CEPRI représente un coût de 3 200 € HT/an. Le CEPRI a pour mission de défendre les intérêts des collectivités territoriales dans le domaine de la prévention du risque d'inondation.

Le CEPRI anime au niveau national un réseau d'échanges visant à assister les collectivités dans l'élaboration d'outils spécifiques (Programme d'Actions de Prévention des Inondations). Le CEPRI fait bénéficier ses adhérents de ses productions (guides méthodologiques, recueils d'expérience, formations à des tarifs préférentiels, séminaires…).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne Monsieur Marcel MILACHON en tant que délégué titulaire et Madame Mélanie LAMOTTE en tant que délégué suppléant.

6. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU CNAS

Le CNAS est un organisme national qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles. À cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations : aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques réduction…qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes,
Afin de satisfaire aux obligations légales fixées par les articles ci-avant, et de se doter d'un nouvel outil renforçant la reconnaissance des salariés et l'attractivité de la collectivité (ou établissement public), il est nécessaire de procéder à la désignation d'un(e) délégué(e) membre élu de l'EPAGE
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne Madame Sylvie PREVOST en tant que délégué titulaire.

SECRETARIAT GENERAL

7. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSEMBLEE

Le projet de Règlement intérieur de l'assemblée a été transmis avec la convocation. Monsieur le Président précise que des modifications ont été apportées au Règlement intérieur de l'assemblée du Comité syndical, notamment sur les points suivants :
- convocations et dossier de séance transmis de manière dématérialisée
- compte rendu synthétique supprimé et remplacé par la liste des délibérations examinées
- publication du PV de séance sur internet
- mise en ligne des délibérations sur le site Internet de l'EPAGE
- développement de la partie concernant la composition et le rôle des comités de bassin et de leurs présidents
- ajout d'articles relatif à la prévention des conflits d'intérêt et déport, la possibilité de participer aux réunions en visioconférence ainsi que la confidentialité et l'utilisation des documents.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le règlement intérieur de l'assemblée.

8. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Président explique qu'il convient de se prononcer sur la mise en place d'un règlement intérieur déterminant les règles de composition, de fonctionnement et d'organisation de la commission d'appel d'offres. Le projet de règlement de la CAO a été transmis avec la convocation.
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le règlement intérieur de la commission d'appel d'offres.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

9. PRESENTATION DES PRESIDENTS DE COMITES DE BASSIN DESIGNES PAR LE PRESIDENT

Afin de garder le lien entre la commune et sa rivière, des comités de bassin sont constitués.
Ainsi, un délégué de chaque commune membre du syndicat participe à ces comités de bassin afin d'être au plus près des réalités de terrain.
Les comités de bassin constituent un outil d'expertise technique et d'aide à la décision au profit du Syndicat. Il est proposé qu'un Président de comité de Bassin soit nommé sur chacun des quatorze bassins constitués.
Voici la liste des Présidents de comités de bassin désignés par le Président :

- CB Sources du Loing : Jean MASSE (Saints-en-Puisaye)
- CB Ouanne amont : Coralie DELMOTTE (Toucy)
- CB Loing Amont : Alain Germain (Montcresson)
- CB Ouanne Aval : Catherine CORBY-GUENEE (St Germain-des-Près)
- CB Loing médian : Evelyne LEFEUVRE (Fontenay-sur-Loing)
- CB Puiseaux-Vernisson : Damien CHARPENTIER (Mormant)
- CB Solin : Jean-François DUPORT (Villemandeur)
- CB Bezonde : Christian CHAUMERON (St Maurice-sur-Fessard)
- CB Fusin : Christophe BAUER (Lorcy)
- CB Betz : Karine RODRIGUEZ (Chevry-sous-le-Bignon)
- CB Cléry : Pascal DELION (La Selle-sur-le-Bied)
- CB Loing aval : Yves BRUMENT (Nemours)
- CB Lunain : Jean-Claude BELLIOT (Nonville)
- CB Orvanne : Marcel MILACHON (Villebougis)

SUJETS TECHNIQUES

10. PRESENTATION DES PRINCIPAUX PROJETS PAR COMITE DE BASSIN

Cf diaporama de la séance du 28 septembre 2026
Comité de bassin – Sources du Loing / Etude préalable et maitrise d'œuvre des travaux de restauration du Loing et de ses annexes à Saint Privé et Bléneau (89)
Objectif de l'étude :
Restauration de la continuité et hydromorphologie du Loing
Réduire le risque d'inondation (zones humides et des zones d'expansion de crues)
Préserver les usages (eau potable, agriculture, paysage, patrimoine, tourisme)
Etat d'avancement :
03/04/2026 : marché attribué à ARTELIA pour un montant de 491 k€ TTC, Diagnostic en cours (moulin de la Forge et centre bourg), Etude des projets en cours (moulins Colas, Camerolle et Rousseau), COPIL prévu en octobre/novembre 2026.
Monsieur Jean MASSE prend la parole et précise à l'assemblée que le projet avait été commencé par l'ancienne municipalité puis elle a été reprise par la nouvelle municipalité.

Comité de bassin – Ouanne Amont / Etude et suivi de la renaturation sur la rivière de l'Agréau à Champignelles et Villeneuve-les-Genets
Objectif de l'étude :
Restauration de la continuité et hydromorphologie de l'Agréau
Réduire le risque d'inondation (zones humides et des zones d'expansion de crues)
Etat d'avancement :
12/01/2024 : marché attribué à ARTELIA pour un montant de 149 950€ HT (diagnostic-suivi des travaux), Diagnostic et AVP terminés, projet en cours de finalisation, COPIL effectué le 17/09.

Comité de bassin – Loing Amont – Chatillon Coligny et Sainte-Geneviève-des-Bois
Objectif de l'étude :
Restauration de la continuité écologique
Coût : 500 000€ TTC
Bureau étude : PCM EE / Entreprise : TERIDEAL
Etat d'avancement : Reprise des travaux fin septembre 2026

Comité de bassin – Ouanne Aval - Châteaurenard
Bureau d'études : PCM EE / Entreprise : RCM
Coût : 377 560€ TTC
Etat d'avancement :
Démarrage le 3 septembre 2026 (pour une durée de 2 mois et demi)

Comité de bassin – Loing Médian
Plusieurs projets de restauration de la continuité écologique sont à l'étude sur les secteurs
Lac des Closiers à Montargis, Moulin neuf à Cepoy et Moulin de Nançay à Nargis.

Comité de bassin – Loing Aval - Site de Souppes sur Loing
Contexte :
Secteur prioritaire (Loing classé liste 1 et 2)
Déversoir de 450 ml entravant la circulation piscicole et sédimentaire
Acquisition de 35.76 hectares de terrain qui appartenaient à la Sucrerie de Souppes et à Monsieur Ouvré
Objectif de l'étude :
Réaliser une étude de Restauration de la continuité et hydromorphologie du Loing
Réduire le risque inondation en restaurant des zones humides juste à l'aval du déversoir mais également celles en aval à proximité de l'ENS départemental et des zones d'expansion de crues
Etat d'avancement :
Réalisation d'un cahier des charges pour la fin de l'année et lancement d'une étude en 2027
L'étude comprendra une étude 4 saisons faune flore
Réalisation d'un plan de gestion et possibilité de mise en place de quelques actions (panneaux, gestion d'arbres dangereux, suivi d'espèces exotiques…)

Comité de bassin de la Cléry – Selle-sur-le-Bied (45)
Objectif des travaux :
Travaux de restauration hydromorphologique
Création d'une zone d'expansion de crues
Bureau d'études : PCM EEE / **Entreprise** : CDES
Coût : 230 000€ HT
Avancement :
Démarrage début octobre 2026

Comité de bassin du Betz – Etang du Pré-Poisson au Bignon-Mirabeau
Objectif de l'étude :
Etude de restauration de la continuité écologique
Création d'une Bassée
Bureau d'études : CARICAIE
Coût : 110 000€ HT
Avancement :
Etude débutée le 1er septembre 2026

Comité de bassin du Lunain – Travaux de restauration de la continuité écologique du Lunain au droit de la Pisciculture de Gratereau
Chiffres-clés :
Montant étude : 100 000 €HT
Montant estimatif – travaux : 400 000 €HT (Bureau d'étude : Setec Hydratec)
Avancement :
Septembre 2026 – Travaux forestiers
Juin 2027 – Travaux de terrassement
Contraintes :
Sites patrimoniaux (site classé et site inscrit)
Espace boisé classé
2 sites Natura2000
Inventaire naturaliste complémentaire
Concertation

Comité de bassin de l'Orvanne – Etude de restauration hydro-écologique de l'Orvanne et de ses annexes hydrauliques à Villecerf
Objectif de l'étude :
Expertiser l'état des milieux aquatiques et humides
Identifier des scénarios de restauration hydro-écologique et de la continuité écologique
Restaurer les zones d'expansion de crues
Valoriser les travaux et accueillir du public
Lancement étude : janvier 2027 pour un montant de 120 000 €HT

Comité de bassin – Solin – Etude et suivi de la renaturation du Solin au droit des châteaux de Lisledon et de Platteville – Villemandeur
Objectif de l'étude :
Restauration de la continuité écologique et du fonctionnement hydromorphologique du Solin
Réduction du risque inondation par la restauration des zones humides et la création de zones d'expansion des crues
Chiffres-clés :
3 km de rivière
3 barrages à effacer
1.7 ha de ZEC
11 km de cours d'eau décloisonnés
Avancement :
2021 : marché attribué à SETEC Hydratec pour un montant de 64 487.73€HT
Novembre 2026 : nouvelle consultation pour la poursuite des études, de la phase PRO jusqu'à la réception des travaux

Comité de bassin – Puiseaux-Vernisson – Etude et suivi de restauration du Vernisson sur la commune de Boismorand
Objectif de l'étude :
Restaurer le fonctionnement naturel du Vernisson
Améliorer la qualité de l'eau et limiter son réchauffement
Restaurer les zones humides pour ralentir et stocker les eaux de crue
Préserver l'étang de Grand Bois pour les loisirs
Créer un parcours pédagogique sur les milieux aquatiques
Chiffres-clés :
2 étangs vidangés en 2026 + 1 en 2027
200 km de reméandrage
3 km de Vernisson restaurés
1 étang maintenu pour les loisirs
Avancement :
2025 : étude lancée avec PCM Ingénierie – 115 393 €HT
2026 : lancement des travaux – 12 semaines

Comité de bassin – Bezonde – Travaux de restauration morphologique de la Bezonde à Nesploy
Objectif des travaux :
Réouverture du lit busé su 150 ml
Restauration hydromorphologique (reméandrage, talutage) sur 350 ml
Remplacement d'un dalot
Abattage d'environ 140 peupliers
Maitre d'œuvre : PCM – **Entreprise :** CDES
Coûts de travaux : 176 487.96 €TTC financés à 80% par l'AESN
Avancement : Travaux terminés

Comité de bassin – Fusin – Etude de restauration morphologique de la Rolande à Beaune-la-Rolande :
Maitre d'œuvre : PCM
Couts de l'étude : 70 473 €TTC financés à 80% par l'AESN
Avancement : diagnostic terminé, AVP en cours

Monsieur Dikran ZAKEOSSIAN souligne que cette présentation permet de disposer d'une vision d'ensemble de tous les projets menés par l'EPAGE sur l'ensemble du bassin versant.
Une carte générale des chantiers menés par l'EPAGE sera présentée lors d'un prochain comité syndical.

Madame Valérie LACROUTE ajoute qu'il est d'autant plus important de communiquer auprès des administrés du bassin versant que la taxe GEMAPI est passée à 6€/an/habitant en 2026.

Une communication générale type sera proposée aux communautés de communes et communes membres pour présenter aux habitants du bassin du Loing l'utilisation de la taxe GEMAPI.
Enfin, Monsieur Alain LETORT ajoute que la communication doit être faite dans une logique Amont/Aval.

Monsieur Rémi BICHON mentionne l'impact de l'augmentation de la taxe GEMAPI sur le territoire de la communauté de communes du Giennois car située sur le bassin du Loing et le bassin de la Loire, elle sert aussi à financer des travaux coûteux de digues sur le versant Loire.
Le Président précise que l'appel à contribution GEMAPI de l'EPAGE auprès de ses EPCI membres se fait au prorata de la population théorique présente sur le bassin hydrographique du Loing.

11. POINT D'INFORMATION SUR L'ETIAGE 2026

Lise Marie GIROD, hydrogéologue à l'EPAGE du Bassin du Loing, rappelle que l'été 2026 a été particulièrement chaud et sec.
Malgré de fortes précipitations au mois de février qui ont permis de recharger les nappes, les premiers arrêtés de restriction des usages de l'eau sont pris à partir de la fin du mois d'avril.
Depuis la fin du mois d'avril, 8 arrêtés préfectoraux de restriction des usages de l'eau dans le Loiret, 5 arrêtés dans l'Yonne et 4 arrêtés en Seine-et-Marne concernaient des secteurs de gestion sur le bassin du Loing.
Du 29 avril au 9 août 2026 ont connu :

- un placement en vigilance : 26 communes,
- un placement en alerte : 78 communes,
- un placement en alerte renforcée : 53 communes,
- un placement en crise : 114 communes

De plus, 6 bulletins sécheresse ont été émis en 2026 par l'EPAGE, plus de 50 points de surveillance sécheresse ont été suivis au moins une fois par les chargés de mission des pôles GEMA et Ressource en Eau. Six pêches de sauvetage ont été réalisées par les agents de l'EPAGE.
Monsieur Dikran ZAKEOSSIAN demande ce que cet épisode de sécheresse laisse supposer pour l'avenir. Comment ça va se passer par la suite, combien de temps cela peut durer avec ce type de sécheresse ?
Lise-Marie GIROD explique que la pluviométrie des prochains mois sera décisive pour permettre une recharge de nappe suffisante.
Julien DELHOSTAT, chargé de mission Ressource en eau à l'EPAGE, ajoute que les arrêtés sécheresse pris par les différentes Préfecture relèvent de la gestion de crise, c'est-à-dire d'une gestion conjoncturelle. Or, l'EPAGE travaille également depuis plusieurs mois sur de la gestion structurelle des étiages, notamment au travers de l'étude des volumes prélevables de la craie du Gâtinais et de l'animation de la CLE du SAGE Nappe de Beauce. L'objectif est de savoir comment les milieux se comportent au regard de tous les paramètres singuliers de la nappe, des cours d'eau et du climat, et qu'in fine, une gestion structurelle permette de rétablir les fonctionnalités des milieux aquatiques.
Monsieur Christophe BAUER demande si des agents de l'EPAGE travaillent sur l'impact du changement climatique sur les nappes.
Julien DELHOSTAT précise que Lise-Marie GIROD est hydrogéologue à l'EPAGE, et qu'à ce titre, elle travaille sur un modèle couplé nappes/rivières qui permet d'intégrer les variations liées au changement climatique.

12. ACQUISITION DE ZONES HUMIDES

Anne PRUVÔT, Directrice de l'EPAGE prend la parole et propose d'approuver l'acquisition de zones humides sur les bassins du Huillard, de l'Orvanne et de l'Ouanne afin d'en optimiser leur gestion, sur les communes de Presnoy, Chailly-en-Gâtinais, Amilly et Villecerf, conformément aux promesses de vente et protocoles d'accord signés.

Il est proposé d'acquérir 23 457m² (parcelle n°ZK47) sur l'Huillard pour un total de 11 341,46 euros soit 4 835€ /ha.
Il est proposé d'acquérir 1 145m² (parcelle AB104-AB412-AB413) sur l'Orvanne pour un total de 500 euros soit 4 367€/ha.
Il est proposé d'acquérir 1 140 m² (parcelle AV94) sur l'Ouanne pour un total de 570 euros soit 5 000€/ha.
Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide donc l'acquisition des zones humides présentées.

13. VENTE D'UNE PORTION DE PARCELLE A MONSIEUR LEGOUT

Anne PRUVÔT précise que dans le cadre du projet de restauration de la continuité écologique du Solin à Villemandeur entre le Château de Lisledon et le Château de Plateville, l'EPAGE du Bassin du Loing s'est porté acquéreur de la parcelle BC 109 d'une contenance 1 ha 72 a 58 ca pour la création d'une zone d'expansion de crues.
M. LEGOUT, propriétaire de la parcelle BC84 et BC87, avait sollicité l'ancien propriétaire puis l'EPAGE du Bassin du Loing pour acheter une languette de parcelle d'une surface 453 m2 (largeur 8 m) afin de pouvoir avoir un second accès à sa propriété.

Considérant qu'il n'est pas nécessaire pour l'EPAGE du bassin du Loing de conserver cette portion de parcelle éloignée du cours d'eau, il est proposé de lui vendre les 453m² au prix de 292 euros net acheteur.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la vente d'une portion de 453 m² de la parcelle BC109 située sur la commune de Villemandeur à Monsieur LEGOUT pour 292 euros.

ORGANE EXECUTIF

14. RAPPORT DE DECISIONS DU PRESIDENT

Monsieur le Président informe l'assemblée des décisions prises depuis le comité du 19 février 2026 :

N° marche	Objet	Nature du marché	Procédure	Montant initial en HT	Titulaire	Date de notification	Durée	Reconduction et observation
202601_COMM_P	Accompagnement Récid'EAU 2026	Prestations intellectuelles	Sans publicité ni mise en concurrence	22 916,67 €	TERRE AVENIR	07/02/2026	12 mois	NON
2501-PVER-T_1	d'intervention sur ouvrage de vidange de 2 étangs de Boismorand (45036)	Travaux	Sans publicité ni mise en concurrence	13 967,80 €	ENTREPRISE BLOT ET FILS	28/01/2026	12 mois	NON
2501-PVER-T_3	Réalisation d'un film présentant le chantier de restauration du Vernisson sur la commune de Boismorand	Prestations intellectuelles	Sans publicité ni mise en concurrence	6 300,00 €	CHLOROFILM	06/02/2026	12 mois	NON
2501-PVER-T_2	Réalisation, production la diffusion de vidéo sur la vidange et la transformation des étangs du Vernisson à Boismorand sur la chaine "Bar d'écume"	Prestations intellectuelles	Sans publicité ni mise en concurrence	21/09/1922	Bar d'écume PRODUCTION	04/02/2026	12 mois	NON
	Réalisation d'un diagnostic écologique avant travaux de restauration écologique sur le secteur de la pisciculture de Gratereau	Prestations intellectuelles	Sans publicité ni mise en concurrence	8 275,00 €	SEINE-ET-MARNE ENVIRONNEMENT	27/02/2026	12 mois	NON
	Réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien de la saulaie située sur l'ile du Perthuis	Travaux	Sans publicité ni mise en concurrence	6 643,68 €	Ecosystem dl	18/06/2026	5 jours	NON
202601_BETZ_E	Etude de restauration de la continuité écologique du Betz et création d'une bassée à l'étang du Pré-Poisson au Bignon-Mirabeau (45)	Prestations intellectuelles	MAPA	96 637,00 €	CARICAIE SAS	23/07/2026	12 mois	Renouvelable 2 fois
2601_LGAV_01_E	Etude de restauration morphologique du Ru du Bignon, du Ru de Foljuif et d'une partie du cours d'eau de La Bouleaunière sur les communes de Nemours, de Saint Pierre Les Nemours et de Grez sur Loing	Prestations intellectuelles	MAPA	115 010,50 €	SETEC HYDRATEC	17/08/2026	12 mois	Renouvelable 1 fois
2026_01_OUAV_T	Travaux d'aménagement du clapet de l'ancien camping communal et du château de la Motte à Château Renard (45)	Travaux	MAPA	282 166,50 €	ROUTES ET CHANTIERS MODERNES (RCM)	29/06/2026	12 mois	NON

N° marche	Objet	Nature du marché	Procédure	Montant initial en HT	Titulaire	Date de notification	Durée	Reconduction et observation
202601_BV_T	ACCORD CADRE 202601_BV_T : Interventions d'urgence de traitement de la végétation rivulaire et d'enlèvement d'embâcles	Travaux	MAPA	26 000,00 €	LES MORILLES (Lot 1)	21/08/2026	12 mois	Renouvelable 3 fois
				26 000,00 €	SARL SFATE (Lot 1)	10/08/2026		
				26 000,00 €	SMDA (Lot 1)	21/08/2026		
				47 000,00 €	SARL SFATE (Lot 2)	21/08/2026		
				47 000,00 €	LES MORILLES (Lot 2)	10/08/2026		
				47 000,00 €	GOUEFFON ELAGAGE (Lot 2)	21/08/2026		
				10 000,00 €	SARL SFATE (Lot 3)	10/08/2026		
				10 000,00 €	SERPE (Lot 3)	21/08/2026		
				10 000,00 €	EMERAUDE (Lot 3)	21/08/2026		
2026-01_LGSCE_E	Etude préalable et maitrise d'oeuvre des travaux de restauration du Loing et de ses annexes à Saint-Privé et Bléneau (89)	Prestations intellectuelles	AOO	409 222,00 €	ARTELIA S.A.S	03/04/2026	12 mois	Renouvelable 3 fois
	Mission de diagnostic géotechnique préalable aux travaux de réhabilitation de la caserne Gudin.	Prestations intellectuelles	Sans publicité ni mise en concurrence	7 665,00 €	SEMOFI	17/07/2026	02 mois	NON
	Etude de restauration écologique d'une zone humide à Ouzouer-des-Champs dans le cadre du PTGE du Puiseaux-Vernisson)	Prestations intellectuelles	Sans publicité ni mise en concurrence	57 250,00 €	PCM EAU – ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE	02/07/2026	36 mois	NON
	Réalisation d'inventaire piscicole, IPR et pêche de sauvetage sur le secteur du Loiret	Prestations intellectuelles	Sans publicité ni mise en concurrence	17 600,00 €	Fédération du Loiret pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	13/04/2026	12 mois	NON
	Réalisation de travaux de reprise du site de la Lancière située à Sainte Geneviève des Bois suite à la crue de janvier 2026.	Travaux	Sans publicité ni mise en concurrence	41 785,00 €	TERIDEAL		3 mois	NON
	Travaux de débroussaillage du bassin du Vernisson	Travaux	Sans publicité ni mise en concurrence	75 324,19	SAS PAREAU		5 semaines	NON

Avenants :

Objet	Nature du marché	Montant Avenant HT	Procédure	Titulaire	Adresse du Titulaire	Date de notification	Nature de l'avenant
Etude hydrologique-hydraulique et élaboration d'un schéma de métrologie sur le bassin versant du Loing	Prestations intellectuelles	78 370,60 €	MAPA	ISL INGENIERIE	75 Boulevard Mac Donald 75019 PARIS		Modification des quantités initiales des levés topographiques estimées par le titulaire afin de les ajuster aux besoins réels et aux quantitées, en adéquation avec les exigences du modèle hydrologique de l'Epage
Etude de restauration de la continuité écologique du Betz et réduction du risque d'innondation au moulin de Madame à Bransles (77)	Prestations intellectuelles	2 500,00 €	MAPA	ISL INGENIERIE	75 Boulevard Mac Donald 75019 PARIS	13/05/2026	Travaux en plus values
Marche de maitrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment pour le siège de l'EPAGE du bassin du Loing a Montargis (45)	Prestations intellectuelles	63 365,00 €	MAPA	ARBITAL	16 rue de la Châtaigneraie 92310 SEVRES		
Etude d'acquisition de données préalable à la réalisation de travaux	Prestations intellectuelles	Pas d'ncidence financière sur le marché public	MAPA	GETAM SAS- GEOMEXPERT	15 RUE DES PELLERINS 45700 VILEMANDEUR	25/08/2026	Clarification des stipulations des articles 2 et 5 de l'acte d'engagement relatives au montant, à la durée du marché et à ses modalités de reconduction.
Etude des volumes prélevables de la nappe de la craie du Gâtinais - Détermination des débits biologiques	Prestations intellectuelles	6 504,50 €	MAPA	AQUASCOP BIOLOGIE SARL	1 avenue du bois de l'Abbé 49070 BEAUCOUZE		Modifications du coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'œuvre.

FINANCES

15. ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Monsieur Florent DE WILDE, Vice-Président aux finances, explique qu'il est obligatoire d'adopter un Règlement Budgétaire et Financier à l'occasion de chaque renouvellement de ses membres, et ce avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit ce renouvellement pour les EPCI. Ce règlement a pour objectif de formaliser les principales règles budgétaires et comptables et permet de regrouper dans un document unique les règles fondamentales auxquelles sont soumis l'ensemble des acteurs intervenant dans le cycle budgétaire.
En tant que document de référence, il a pour principal objectif de renforcer la cohérence et l'harmonisation des pratiques de gestion.
Ce présent règlement assure la permanence des méthodes et la sécurisation des procédures. Ce document est valable pour la durée de la mandature et il pourra être actualisé en fonction de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires.

Le projet de règlement budgétaire et financier a été transmis avec la convocation.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver le nouveau Règlement Budgétaire et Financier de l'EPAGE.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Règlement Budgétaire et Financier.

16. CREATION D'UNE AP/CP POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU NOUVEAU SIEGE DE L'EPAGE

Monsieur Dikran ZAKEOSSIAN quitte la séance.

Le Vice-Président aux finances propose de créer une autorisation de Programme (AP) n°202602-PAF-T relative à l'opération de travaux de réhabilitation du bâtiment n°10 de la caserne Gudin pour le siège de l'EPAGE du Bassin du Loing.
Le montant total de cette autorisation de programme est de 2 810 000 euros TTC (ou 2 341 667 euros HT).
Puis il est proposé d'adopter l'échéancier prévisionnel de répartition des crédits de paiement (CP) associés comme suit :
Exercice 2026 : 350 000 euros TTC
Exercice 2027 : 2 280 000 euros TTC
Exercice 2028 : 180 000 euros TTC
Montant total des CP : 2 810 000 euros TTC

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la création d'une AP/CP pour les travaux de réhabilitation du nouveau siège de l'EPAGE.

17. DECISION MODIFICATIVE N°1 – CREATION OPERATION 01-202602-PAF-T ET OUVERTURE DE CREDITS

Le Vice-Président aux finances évoque la proposition d'effectuer un transfert de crédits pour l'opération N**°01–202602-PAF-T** intitulé « Réhabilitation du bâtiment n°10 de la caserne Gudin pour le siège de l'EPAGE du Bassin du Loing ».
Le but est de transférer 350 000 euros d'un article à un autre*. (2313)*
Pour cela, il est nécessaire d'abonder les crédits de l'article de destination qui lui est rattaché.
Ces crédits sont prélevés sur les enveloppes globales non affectées à une opération (crédits « hors opération »).
Ce mouvement purement technique ne modifie pas le montant total des dépenses de la section.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n°1 du BP 2026.

18. CONTRIBUTION GEMAPI 2027

Le Vice-président aux finances propose au comité syndical de maintenir l'appel à contribution financière auprès de l'ensemble des EPCI à fiscalité propre membres du bassin du Loing pour le financement des missions relevant de la compétence GEMAPI, à hauteur de 6 euros par habitant pour l'exercice 2027.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte de maintenir l'appel à contribution financière.

AFFAIRES DIVERSES

19. FORMATION DES ELUS

L'EPAGE et l'EPTB Seine Grands Lacs proposent différentes formations aux élus sur le risque inondation :

1 –La GEMAPI : mardi 15 septembre 2026 à Nemours (77) – en présentiel –70 participants
2 –La visite du Loing : vendredi 18 septembre (45) – en présentiel –115 participants
3–Gestion de crise : mardi 17 novembre à Charny (89) – en présentiel
Matinée interventions multiples : « qui fait quoi ?» / après-midi : exercice gestion de crise
4 –Urbanisme : jeudi 4 février 2027 – en Visio
5 –Média-training : jeudi 1eravril 2027 – en présentiel

D'autres modules sont proposés par les agents de l'EPAGE (sous forme de Webinaires d'1h30) :

1. L'entretien des rivières : 28 octobre 2026 à 16h30
2. La restauration des rivières : 19 novembre 2026 à 16h30
3. Les Zones Humides : 21 janvier 2027 à 16h30
4. La ressource en eau : 2 février 2027 à 16h30

Pour toute demande d'inscription, merci de contacter Maxence Chevrette (m.chevrette@epageloing.fr).

5. BILAN DES RECID'EAU

Les Récid'Eau est un événement qui a eu lieu les 4,5 et 6 juin à la Salle des Fêtes de Montargis. L'EPAGE a accueilli 36 classes soit 850 élèves sensibilisés et plus de 120 enseignants et parents accompagnateurs.
Anne PRUVÔT remercie les communes d'avoir bien relayé l'existence de cet événement aux écoles élémentaires.
L'EPAGE a également accueilli du grand public, soit environ 200 personnes. C'était aussi l'occasion de signer le Contrat de Territoire du Loing (2026-2030) et de célébrer le lancement du PAPI du Loing (2025-2031). Il existe une vidéo sur le site de l'EPAGE du Bassin du Loing au sujet de cet événement : https://www.youtube.com/watch?v=BX826SDxe5M

6. BILAN DE LA VISITE DU LOING

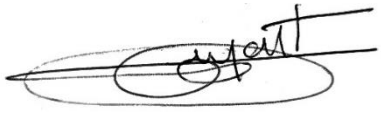
Monsieur le Président remercie la participation des élus à la visite du Loing. Il souhaite savoir s'il y a des remarques à apporter.
Monsieur Henri DERNY dit avoir été impressionné par les surfaces modifiées.
Madame Evelyne LEFEUVRE ajoute qu'il est intéressant de voir les méandres de la rivière en configuration réelle.
Monsieur Christophe BAUER remercie les techniciens de l'EPAGE pour leur écoute et la qualité des présentations très pragmatiques. Cela lui permet de mieux expliquer les projets auprès de ses administrés.
Monsieur Stéphane COLAS suggère de visiter des sites avant travaux, puis après travaux afin de visualiser toutes les actions réalisées.

Le prochain Comité Syndical est fixé le jeudi 17 décembre 2026 à 10h00.
La réunion des membres du bureau aura lieu le vendredi 4 décembre 2026 à 9h30.

Madame Véronique SABATIER demande si des projets de restauration de continuité ou d'hydromorphologie sont prévus sur la commune de Bourron Marlotte.
Anne PRUVÔT répond qu'il n'y a pas à ce jour de projet prévu sur ce secteur mis à part des diagnostics de vulnérabilité du bâti vis-à-vis du risque inondation. Cependant, un projet est en cours juste à l'aval, à Montigny-sur-Loing. .
Le Président précise qu'il ne faut pas hésiter à évoquer les idées de projets et les faire remonter en comité de bassin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Secrétaire de séance,



Jean-François DUPORT